

n'a pas reçu le caractère épiscopal. — Dans chaque cas, l'évêque, à qui sont adressées les lettres dimissoriales, doit être certain de l'existence de la raison excusante par le témoignage authentique de la curie de l'évêque diocésain. (Canon 966.)

De plus, le Code avertit les supérieurs religieux de ne rien faire en fraude du droit de l'évêque diocésain, soit en envoyant l'ordinand dans une autre maison religieuse, soit en différant à dessein la concession des lettres dimissoriales au temps où l'évêque sera absent ou ne fera pas d'ordination. (Canon 967.)

Enfin, les supérieurs religieux, qui en contravention avec ces prescriptions osent adresser des lettres dimissoriales à un évêque autre que l'évêque diocésain, encourent *ipso facto* la suspension de la célébration de la Messe pendant un mois. (Canon 2410.)

C.-N. GARIÉPY, ptre

CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

A St-Gédéon. — Le Sacré-Cœur règne à St-Gédéon de Beauce. Mardi, le 24 septembre, dernier jour des Quarante-Heures, à la suite d'un triduum prêché par M. l'abbé Léon Vien, missionnaire diocésain, la paroisse s'est consacrée officiellement au Sacré-Cœur de Jésus.

Une bonne œuvre. — Les zélées ouvrières de l'Œuvre des Tabernacles de Québec ont repris leurs travaux, le 4 octobre courant, après quelques semaines de vacances.

Le double objectif de cette œuvre est le soutien des missionnaires indigents auxquels il faut procurer les choses du culte nécessaires à leur ministère, et l'aide plus abondante encore à offrir aux pauvres desservants des chapelles naissantes autour desquelles nos braves colons se groupent, et où ils vont retremper leurs énergies.

Nous nous faisons un devoir de recommander cette bonne œuvre à la charité de nos confrères.

Feu l'abbé Adélaré Gagnon. — La mort vient de creuser un nouveau vide dans les rangs du clergé du diocèse de Québec, en enlevant dans toute la force de l'âge, M. l'abbé Adélaré Gagnon, ancien curé de St-Séverin de Beauce.

M. l'abbé Gagnon était malade depuis plusieurs mois ; il y a une dizaine de jours, il se retirait à Québec, chez son beau-frère, où il est mort mardi, le 1er jour d'octobre.